

**DEPARTEMENT DE LA
NIEVRE****COMMUNE DE
CHAMPVOUX****EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE DE CHAMPVOUX**

Date de convocation	17/10/2025
Nombre de Conseillers en exercice	9
Nombre de Conseillers présents	8
Nombre de votants	8

L'An deux mil vingt-cinq, le six novembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de Champvoux, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, salle du conseil municipal, sous la présidence de Jean-Louis ROUEZ, Maire.

Présents : M. ROUEZ Jean-Louis, Mme GILBERT Anne, Mme CROSNIER Céline, Mme GOULARD Stéphanie, M. JOHNSON Kwaku, M. ACHDJIAN Azade, M. BARDIOT Antoine, M. GILLES Nicolas

Absent : M. DUCH Jean-François

Secrétaire de Séance : Azade ACHDJIAN

Numéro de la délibération
2025-17

Nomenclature Acte :
Nature 9.1

Objet de la Délibération :
**Délivrance des parcelles 19
et 21**

.....
Martelage et Délivrance des parcelles 16-17- 19 et 21

Le Maire fait part de la demande de l'Agence Nationale des Forêts du martelage et de la délivrance des parcelles 16-17- 19 et 21 et souhaite à ce que le prix actuel soit maintenu SOIT 6 euros le stère.

Après délibération, les membres du conseil AUTORISENT le martelage et la délivrance des parcelles 16-17- 19 et 21 et DECIDENT de maintenir le tarif des affouages à 6 euros.

Pour extrait conforme et certifié exécutoire

Le secrétaire de séance,
Azade ACHDJIAN

Le Maire,
Jean-Louis ROUEZ